

Harcèlement sexuel en milieu scolaire : Mina* raconte son calvaire

2 juin 2023 à 23h 15 - [Ousmane CISSE](#)

C'est le passage obligé que de nombreux élèves ont dû franchir et qui continuent de faire des victimes. Les années passent, mais le phénomène résiste ! Mina* est une fille, en classe de 10e année, dans un collège de la capitale guinéenne, Conakry. La jeune adolescente a été victime de harcèlement, battue et exclue de cours par l'un de ses professeurs, pour avoir refusé les avances de celui-ci. Âgée de 16 ans, la candidate au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), s'est faite pendant une longue période. « Après un cours de physique, pendant la pause, alors que la moitié des élèves de la classe étaient à l'intérieur de la cour entraînés de se restaurer, j'étais restée en classe pour traiter mon devoir. C'est à ce moment que le professeur est venu s'asseoir auprès de moi et m'a fait des avances. Il m'a dit que je suis une fille très belle, que je lui plais beaucoup (...) Je me sentie très gênée et je lui ai dit : "Désolé monsieur, je ne veux pas avoir ce genre de conversation avec vous" et je suis sortie de la classe », confie-t-elle. Alors que l'adolescente espérait ne plus revivre une telle expérience, le professeur a poursuivi ses actions de harcèlement en lui envoyant à plusieurs reprises des messages sms à caractère sexuel. S'étant heurté à la résistance de Mina*, l'enseignant accentue la pression sur elle. A chaque fois qu'il rentre en classe pour dispenser son cours de physique, il trouve toujours un prétexte pour expulser l'élève. Cette action s'est répétée pendant plus de deux mois. La jeune victime, elle, avait eu peur d'en parler à la direction, alors même qu'elle avait à sa possession plusieurs preuves pouvant incriminer son professeur-harceleur. Chassée du cours de physique, elle se contentait de mettre son cahier à jour et à réviser à la maison pour être au même niveau que ses camarades, en espérant une réadmission rapide... Le piège des questions-surprises Pour la jeune adolescente, le calvaire est malheureusement loin de se terminer. Le professeur insistait toujours et lui faisait des avances de façon répétitive. Et puis, quand il a décidé de reprendre Mina* dans son cours, le « physicien » met en place un nouveau manège pour la faire souffrir. Dès qu'il rentrait en classe, il se mettait à poser des questions dont il était sûr que l'élève ne pourrait pas répondre. Ce manège lui donnait des prétextes pour lui infliger des fessées. La jeune adolescente confie avoir été « battue comme un animal », à au moins trois reprises. La délivrance En réintégrant le cours, la victime pensait que le calvaire était derrière elle. Mais quand elle a compris que la situation ne changeait pas, elle a pris son courage pour alerter les autorités de l'établissement. « C'en était de trop. J'ai donc décidé d'aller me plaindre au niveau du directeur, tout en apportant toutes les preuves se trouvant dans mon téléphone. Après vérification, il a été licencié le jour suivant pour "harcèlement sur mineur" et "non respect de déontologie" », se félicite la jeune adolescente. Aujourd'hui, le seul regret que Mina* ressent, c'est de n'avoir pas saisi les responsables de son collège plus tôt. Ce qui lui aurait sans doute évité beaucoup de souffrances. La conduite à adopter face à son harceleur Face à une terrible situation de harcèlement, il faut toujours dénoncer l'auteur auprès de ses responsables hiérarchiques ou des autorités (police ou gendarmerie). Il faut se pendant veiller à collecter les preuves matérielles, par exemple des SMS. Cela facilitera la prise de sanction disciplinaire ou juridique. *Nom volontaire changé pour préserver l'identité de la victime Gnoumagbè Diakité – Contributrice de Génération qui ose